

Tarif des douanes

Quand il s'agit des bureaux d'architecture ou d'engineering, si vous pouvez faire un rappel plus directement à ces firmes-là, je crois qu'il y a des systèmes, encore une fois, beaucoup plus fragiles au Canada et, qu'éventuellement, il va falloir que nous, Canadiens, fassions comme la majorité du monde, que nous apprenions à aller chercher les marchés où ils sont. Je crois que nos firmes canadiennes vont profiter de l'ouverture des marchés américains beaucoup plus que les firmes américaines vont profiter de l'inverse.

[Traduction]

M. de Jong: Monsieur le président, l'article permettant à toute personne qui s'absente du pays pendant 48 heures de ramener pour \$100 de marchandises, permettra-t-il aussi à un agriculteur d'emporter un réservoir aux États-Unis et d'y acheter pour \$100 d'essence toutes les 48 heures?

M. Lanthier: S'il séjourne à l'extérieur du Canada pendant 48 heures, la réponse est oui.

M. de Jong: Cela signifie-t-il que s'il s'absente du pays pendant sept jours, il pourrait en rapporter pour \$300?

M. Lanthier: Oui, une fois l'an.

M. de Jong: Monsieur le président, s'il y emmène toute sa famille, et s'il a trois ou quatre fils ayant dépassé un certain âge, il pourra fort bien faire provision aux États-Unis de toute l'essence dont il a besoin pour un an. Quel est l'âge limite en l'occurrence?

M. Lanthier: Monsieur le président, je peux répondre facilement à cette question puisque je suis le quatorzième enfant dans ma famille. Si mon père avait eu une voiture, ce qui n'était malheureusement pas le cas, il aurait effectivement pu s'approvisionner de la sorte.

M. de Jong: Monsieur le président, j'ai une dernière question à poser. Quel est l'âge à partir duquel on a droit à l'exemption de \$100 toutes les 48 heures et à celle de \$300 une fois l'an? Existe-t-il des critères en matière d'âge?

M. Lanthier: Sauf les restrictions concernant l'alcool et les cigarettes, il n'y a pas de limite d'âge. Si l'on emmène son bébé avec soi, il a droit lui aussi à l'exemption de \$100 pour toute période de 48 heures d'absence du Canada.

[Français]

M. Ouellet: Je voudrais revenir aux remarques faites il y a quelques minutes par le secrétaire parlementaire. Il a bel et bien raison. En relisant le texte de lundi, il a traité son premier ministre de vaillant premier ministre. Je comprends qu'au rythme où les vacances se font au conseil des ministres, le secrétaire parlementaire se doit d'être très poli et gentil à l'endroit de son premier ministre. Cela peut lui être profitable à plus ou moins brève échéance, ce que je lui souhaite de toute façon. Mais, je crois que la déclaration qu'il a faite est très inquiétante parce que si en réalité le premier ministre du Canada et le Président des États-Unis se sont entendus pour permettre un libre échange de biens et de services, comme il le dit dans son discours, à moins que ses paroles aient dépassé sa pensée ou aient dépassé la réalité, si c'est vrai que le premier ministre du Canada et le Président des États-Unis se sont entendus pour mettre fin au protectionnisme dans les échanges de biens et de services, l'exemple que je lui donnais tout à l'heure, monsieur le président, concernant les firmes d'ingénierie, c'est cet exemple que j'ai pris parce que je sais que le secrétaire parlementaire a appartenu jusqu'à tout récemment à une

importante firme d'ingénierie de Montréal, et que cet exemple est un exemple qui frapperait son attention plus que d'autres. Mais je dois dire, monsieur le président, que les services ne se limitent pas aux firmes d'ingénierie.

J'ai donné cet exemple parce que c'était un exemple facile à comprendre pour le secrétaire parlementaire, mais il y a toute une gamme de services qui sont offerts par des firmes canadiennes aux Canadiens, qui peuvent être menacées par cette décision de ne plus avoir de protectionnisme à l'endroit de ces petits entrepreneurs canadiens qui donnent des services importants à la population canadienne. Et je suis d'accord avec le secrétaire parlementaire sur le fait qu'il y a trois, quatre, cinq grandes firmes d'ingénierie canadiennes qui sont capables de se mesurer facilement avec n'importe quelle grande firme du monde. Mais à part ces quelques grandes firmes, il y a un nombre considérable de firmes moyennes et de petites firmes qui pourraient se voir enlever des contrats importants par une concurrence trop soutenue par les firmes américaines. Et c'est ce qui m'inquiète, et j'aimerais que le secrétaire parlementaire, non seulement appaise mes craintes, mais nous donne un message qui sera très clair pour tous ceux qui sont de petits entrepreneurs qui donnent des services aux Canadiens et qui pourraient risquer de se faire mettre en faillite par une concurrence trop forte venant des États-Unis.

M. Lanthier: Monsieur le président, le terme libre-échange n'a pas été dit dans le discours. On a bien dit: De mettre fin au protectionnisme. quand on parle de protectionnisme, il est très rare qu'il y ait des pays qui aient des lois pour favoriser le protectionnisme comme tel. Et le protectionnisme a un sens péjoratif, qu'on en souffre ou qu'on soit des protagonistes ou des antagonistes du protectionnisme, c'est toujours péjoratif.

Alors, je n'ai pas dit que les deux chefs d'État ont conclu au libre-échange. Ils ont conclu qu'ils mettraient fin au protectionnisme dans chacun de leurs pays. Et j'ai bien dit: avec le temps et avec des modalités. D'accord? Mettre fin au protectionnisme dans les échanges de biens et services entre nos deux pays. Alors, entre mettre fin au protectionnisme et établir un libre-échange, il y a toute une marge. Premièrement.

Deuxièmement, je suis obligé de discuter de principes de marchés dans un domaine que je connais particulièrement. Je rappellerais à mon honorable collègue que les petites firmes qui actuellement jouissent d'un haut degré de technologie au Québec, en particulier, et au Canada, en général, sont déjà en concurrence contre de grosses firmes. D'ailleurs, je vous fais remarquer que les petites firmes d'ingénieurs n'utilisent pas les termes de grosses firmes ou de petites firmes. On utilise les termes de grandes firmes et de petites firmes. C'est différent.

De cette façon-là, il est bien entendu que la concurrence existe déjà. Il ne s'agit pas de considérer le marché qui existe, il s'agit de nous demander si nous aurons un autre marché. Les grandes firmes et les grosses firmes d'ingénierie du Canada, les petites aussi, je vous ferai remarquer qu'il y a des sociétés d'ingénieurs qui ne comprennent pas plus de 10 personnes, qui ont actuellement des travaux en Afrique, en Europe et aux États-Unis. Il s'agit d'une ouverture vers des marchés. Alors, lorsqu'on a dit: mettre fin au protectionnisme des biens et services, cela veut bien dire qu'il s'agit de l'ouverture des marchés. Et lorsque vous me dites que vous craignez une trop grande ouverture d'esprit dans le protectionnisme, je ne crois pas que ce soient les petites firmes qui sont menacées au